



Envoyé en préfecture le 09/01/2023
Reçu en préfecture le 09/01/2023
Affiché le 19 JAN. 2023
ID : 056-215601345-20221118-39DEL202207-AR

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE MOHON

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
18 NOVEMBRE 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 18 novembre à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Mohon, sur convocation en date du 08 novembre 2022 qui leur a été adressée le jour même par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile par Monsieur Francis MAHIEUX, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie et sur le site mohon.fr le 10 novembre 2022.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants : Mr MAHIEUX Francis Maire et Président de séance, Mme CLERO Anne-Marie, Mr PERNEL Bernard, Mr ROQUEFORT Olivier, Mr LE QUEUX Pascal, Mr BIGORGNE Cédric, Mme BOUTE Marie-Annick, Mr BOUTE Jean-Louis et Mme JEHANNIN Claudine.

Etait absente excusée : Mme DOLO Anne-Marie

Nombre de Conseillers :

Membres en exercice	Membres présents	Membres donnant pouvoir	Suffrages exprimés
10	09	00	09

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Président de séance : Monsieur MAHIEUX Francis.

Secrétaire de séance : Monsieur BIGORGNE Cédric à qui il est adjoint Mme AUQUET Isabelle, Secrétaire Générale de Mairie en qualité de secrétaire assistante.

DELIBERATION DCM2022.11.18-13 – TARIFS COMMUNAUX – ANNEE 2023

- Fixation des tarifs année 2023
- Délibération à prendre

Rapporteur : Mme Anne-Marie CLERO

Exposé

Elle présente au Conseil Municipal la proposition de tarifs communaux pour l'année 2023 suite à la réunion de la Commission Finances du 15 novembre 2022.

LE CONSEIL,

Vu la proposition de maintien des tarifs communaux formulée par la Commission Finances,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	09
DONNANT POUVOIR	00
VOTANTS	09
ABSECTIONS	00
NE PREND PAS PART AU VOTE	00
SUFFRAGES EXPRIMES	09
MAJORITE ABSOLUE	05
POUR	09
CONTRE	00

- Décide de maintenir les tarifs communaux pour l'année 2023 con
délibération.

Envoyé en préfecture le 09/01/2023
Reçu en préfecture le 09/01/2023
Affiché le 19 JAN. 2023
ID : 056-215601345-20221118-39DEL202207-AR

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du
7 octobre 2021 sur le site www.mohon.fr Date de mise en ligne de l'acte : 2 décembre 2022

Le Secrétaire de séance,

Mr BIGORGNE Cédric,



Le Maire,

Mr MAHIEUX Francis



*Le ne publication le 05/01/2023 suite à erreur matérielle
Tarif pas connue et précision pour les tarifs aux Associations.*

Envoyé en préfecture le 09/01/2023
Reçu en préfecture le 09/01/2023
Affiché le / 9 JAN. 2023
ID : 056-215601345-20221118-39DEL202207-AR

TARIFS LOCATIONS SALLES 2023

2023

CLASSES : demi-tarif appliqué

<u>SALLE POLYVALENTE</u> <u>pour les particuliers</u>	<u>commune</u>	<u>hors commune</u>
mariage et retour mariage	400 €	700 €
location sans repas	90 €	180 €
location journée avec repas	150 €	300 €
Obsèques	gratuit	20 €
location SONO	gratuit	gratuit
location videoprojecteur	gratuit	gratuit
caution	1 000 €	1 000 €
nettoyage par société de nettoyage	selon tarif fixé par la société de nettoyage	
<u>CENTRE CULTUREL DU</u> <u>MILLE CLUB</u> <u>pour les particuliers</u>	<u>commune</u>	<u>hors commune</u>
mariage et retour mariage	300 €	500 €
location sans repas	70 €	140 €
location journée avec repas	100 €	180 €
Obsèques	gratuit	20 €
location SONO	gratuit	gratuit
caution	1 000 €	1 000 €
nettoyage par société de nettoyage	selon tarif fixé par la société de nettoyage	
<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>salle polyvalente</u>	<u>Centre Culturel du</u> <u>Mille club</u>
Associations locales	gratuit dans la limite de 4 manifestations/an au-delà payant au tarif associations extérieures	gratuit dans la limite de 4 manifestations/an au-delà payant au tarif associations extérieures
Associations extérieures à but lucratif	250 €	150 €
autres organismes (ex: CMB, groupama, Crédit agricole, etc...)	400 €	300 €

Conditions de location: Chaque salle ne sera louée qu'une seule fois sur une période de 2 jours qui se suivent pour faciliter les états des lieux. Il est décidé de fermer la salle d'animation. La clé devra être demandée à la mairie pour pouvoir y accéder lors des locations afin d'éviter que celle-ci soit utilisée et non nettoyée par les utilisateurs lors des locations.

Envoyé en préfecture le 09/01/2023
 Reçu en préfecture le 09/01/2023
 Affiché le 19 JAN. 2023
 ID : 056-215601345-20221118-39DEL202207-AR

PHOTOCOPIES POUR LES PARTICULIERS		
NOIR ET BLANC	Documents administratifs 2023	Autres Documents 2023
A4 Simple	0,18 €	0,25 €
A4 recto-verso	0,36 €	0,45 €
A3 Simple	0,36 €	0,45 €
A3 recto-verso	0,72 €	0,85 €
COULEUR		
A4 Simple		
A4 recto-verso	1 €	1 €
A3 Simple	2 €	2 €
A3 recto-verso	2 €	2 €
Associations	4 €	4 €

100 premières gratuites, au-delà fournir le papier

Envoyé en préfecture le 09/01/2023

Reçu en préfecture le 09/01/2023

Affiché le 19 JAN 2023

ID : 056-215601345-20221118-39DEL202207-AR

CIMETIERE: tarif des concessions temporaires	
	2023
ESPACE CONCESSIONS-TERRAIN NU 2m2	
15 ans	130 €
30 ans	240 €
50 ans	350 €
ESPACE CONCESSIONS-TERRAIN NU 4m2	
15 ans	260 €
30 ans	480 €
50 ans	700 €
ESPACE CONCESSIONS-TERRAIN NU m2 supplémentaire	
15 ans	70 €
30 ans	120 €
50 ans	175 €
ESPACE CINERAIRE-terrain nu-le m2	
15 ans	70 €
30 ans	120 €
50 ans	175 €
COLOMBARIUM-TARIF PAR CASE	
15 ans	320 €
30 ans	620 €
50 ans	820 €
dispersion des cendres (par urne)	30 €

BARRIERES DE POLICE:

Elles peuvent être prêtées à titre gratuit mais toute barrière abimée sera à remplacer en valeur à neuf par l'emprunteur.

Envoyé en préfecture le 09/01/2023

Reçu en préfecture le 09/01/2023

Affiché le / 9 JAN. 2023

ID : 056-215601345-20221118-39DEL202207-AR